



## Compte-rendu du Conseil Municipal du 05 février 2018

à 20h30.

Sur convocation ordinaire du 29 janvier 2018

**Présents** : Christophe MONOT Maire; Raynald STOERCKEL 1<sup>er</sup> Adjoint; Anne VERPEAUX 2<sup>ème</sup> Adjoint ; Francis BORNOT 3<sup>ème</sup> Adjoint ; Frédéric CARLOT ; Eric DEBUISSON; Philippe PROST ; Laëtitia GORIUS ; Catherine CHAPUIS ; Joël THILLIEZ ;

**Absents** : Antoine MUNOZ a donné pouvoir à Francis BORNOT  
Christine BANET a donné pouvoir à Anne VERPEAUX  
Elisabeth LACROIX a donné pouvoir à Christophe MONOT

**Secrétaire de séance** : Philippe PROST

Lecture du compte-rendu du 29 novembre 2017 par Philippe PROST. Approuvé à l'unanimité.

### 1) Délibération proposition délégués pour le SITNA:

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il est nécessaire de proposer deux représentants de la commune à la Communauté de Commune de la Vallée de la Tille et de l'IGNON afin de nous représenter au SITNA.

Il est proposé Madame Laëtitia GORIUS et Monsieur Christophe MONOT.

Les conseillers appelés à voter approuvent à l'unanimité avec 3 pouvoirs.

### 2) Délibération modification des statuts du SICECO:

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que le Comité syndical du SICECO a, par délibération du 1<sup>er</sup> février 2017, accepté la demande d'adhésion au Syndicat de 6 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale. L'arrêté préfectoral du 20 juin 2017 a entériné cette extension de périmètre. C'est pourquoi il propose l'adhésion de 11 autres EPCI.

Le Syndicat propose également d'assurer pour le compte des communes et EPCI membres qui en font la demande, des missions de maîtrise d'œuvre pour les travaux de voirie ou d'aménagement de l'espace public. Les travaux visés concernent, notamment, les rénovations, des petits aménagements..., hors travaux complexes.

Les conseillers appelés à voter approuvent à l'unanimité avec 3 pouvoirs.

### 3) Délibération avenant au bail de location AGMCP :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'afin de pérenniser la micro crèche privée de Marsannay le Bois, il est nécessaire de réviser le montant du loyer. Le loyer sera de 707.81 euros à partir du 01 janvier 2018.

Les conseillers appelés à voter approuvent à l'unanimité avec 3 pouvoirs.

#### **4) Délibération modification du règlement de la salle des fêtes et autorisation convention avec les associations :**

Monsieur Raynald STOERCKEL responsable de la salle des fêtes propose la révision du règlement suite à la réfection de salle des fêtes et de divers points qui manquaient de précisions.

Il est également proposé la mise en place d'une convention avec les associations du village qui occupent la salle des fêtes à titre gratuit.

Les conseillers appelés à voter approuvent à l'unanimité avec 3 pouvoirs.

#### **5) Questions diverses :**

- Suite au débardage dans le bois du Defoy et à la dégradation des chemins, l'entreprise Ormancey par le biais de l'ONF s'engage à leurs remises en état.
- Une nouvelle diététicienne prendra ses fonctions à la maison médicale à partir du 07 mars 2018 les mercredis après-midi.
- Suite à la demande de la commune et du SIVOS du Levant au passage à la semaine de 4 jours, de nouveaux horaires de bus ont été proposés par le Conseil Départemental et validés.
- Le nouveau propriétaire de l'ancienne école (2rue de l'Eglise) a proposé le rachat de la partie à droite du bâtiment (pompe à eau avec citerne). L'avis des conseillers étant très partagé rien ne sera décidé dans l'urgence.
- Des travaux importants devront être réalisés à la Boucherie louée à Monsieur Cyrille RIANDET. Une réunion est programmée afin de déterminer s'il n'est pas préférable de vendre le bâtiment au locataire.
- La tour de l'Eglise menant au clocher présente de sévères fissures qui s'agrandissent. La fondation du patrimoine ainsi qu'un architecte des bâtiments de France ont été contactés afin de déterminer l'urgence des réparations.

Fin de séance à 23h00